Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 029-212900310-20261118-DELIB202677-DE

Département du Finistère
Commune de Clohars-Carnoët

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CLOHARS-CARNOET
Séance ordinaire du 18 novembre 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, le mercredi 18 novembre 2026 à 19H00 sous la présidence du Maire, en salle du conseil municipal.

Conseillers municipaux présents :
THOMAS Michaël, DE BEAUREGARD Philippe, ANDRÉ Sylvie, GUILLOU Brendan, MOUELO Anthony, MARBACH Armelle, LE MAOUT Robert, LE GOUGUEC Sophie, MALCOSTE Serge, GLEMAIN Pascal, LE DOZE Nadine, RICHARD Philippe, LE QUEMENER Virginie, VANNIER LE BAYON Nathalie, ROBERT Laurent, GUILLOU Sonia, LOISON Yannick, MARTINON Alice, RENAULT Sandrine, PIGEAU Erwann, PELLETER Gwenola, LE BIGAUT Jérôme, TEPER Cécile, LE GUENNEC Julien

Conseillers municipaux ayant donné procuration :
STRITT Françoise-Marie, procuration donnée à Brendan GUILLOU
HANQUIEZ Sophie, procuration donnée à Robert LE MAOUT
ROSSIGNOL David, procuration donnée à Gwenola PELLETER
Conseillers municipaux absents :

Secrétaire de séance : Anthony MOUELO
Date de publication : 20/11/2026
Nombre de Conseillers :
En exercice : 27 Présents : 24 Votants : 27

DELIBERATION n° 2026-77
DOMAINE DE LA DELIBERATION : 8.2.1 Insertion
OBJET : Convention de partenariat avec l'association IDES – « Le Silo à Vélo » relative au soutien à l'insertion sociale et professionnelle et au développement de la pratique du vélo

Rapporteur : Sandrine RENAULT, Conseillère municipale déléguée à l'action sociale

La commune de Clohars-Carnoët entend soutenir les actions favorisant l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi et contribuer, dans le cadre de ses compétences et de ses moyens, à leur bien-être, à leur autonomie et à leur participation à la vie locale.
Par ailleurs, la Commune souhaite favoriser le développement des mobilités actives et notamment de la pratique du vélo sur son territoire, en particulier auprès des enfants et des jeunes, ainsi que dans le cadre des actions de sensibilisation conduites auprès de la population.

L'association IDES porte le chantier d'insertion « Le Silo à Vélo », dont l'activité permet notamment d'accompagner des personnes dans leur parcours d'insertion au travers d'une activité liée au cycle, à son entretien et à sa valorisation.

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 029-212900310-20261118-DELIB202677-DE

Compte tenu de la complémentarité de leurs objectifs et de leurs compétences, les Parties souhaitent formaliser leurs engagements réciproques dans le cadre d'un partenariat portant à la fois sur :

- **Le soutien à l'insertion sociale et professionnelle des personnes accompagnées par Le Silo à Vélo**
- **La mise en œuvre d'actions favorisant leur bien-être physique, la coopération et l'entraide ;**
- **L'accompagnement des actions municipales en faveur de la pratique du vélo ;**
- **La participation du Silo à Vélo aux cycles « Savoir Rouler à Vélo » et à certains évènements municipaux liés au vélo.**

❖ **Vu l'avis de la commission enfance, éducation, jeunesse et solidarités**

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité

❖ **D'approuver la convention de partenariat avec l'association IDES – « Le Silo à Vélo » relative au soutien à l'insertion sociale et professionnelle et au développement de la pratique du vélo, jointe en annexe ;**
❖ **D'autoriser le Maire à signer ladite convention.**

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Michaël THOMAS

Le secrétaire de séance,
Anthony MOUELO

MAIRIE de CLOHARS-CARNOET (FINISTERE)

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification